

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SECHILIENNE-SIDEC

(Eurolist)

Par courrier du 20 avril 2007, complété par un courrier du 24 avril, la société Pictet Asset Management Ltd (1) (Tower 42, Level 37, 25 Old Broad Street, Londres, EC2N 4HQ, Royaume-Uni), agissant pour le compte de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 avril 2007, par suite d'une cession d'actions sur le marché, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société SECHILIENNE SIDEC, et détenir pour le compte desdits clients, 2 554 272 actions SECHILIENNE SIDEC représentant autant de droits de vote, soit 9,27% du capital et des droits de vote de cette société (2).

Le déclarant a précisé :

"[...] Nous agissons seuls et non de concert.

Nous n'avons pas l'intention d'acquérir le contrôle de la société.

Aucun membre de l'équipe a l'intention de demander sa nomination au conseil d'administration, au directoire ou au conseil de surveillance."

(1) Contrôlée par Pictet Canada L.P.

(2) Sur la base d'un capital composé de 27 568 360 actions représentant autant de droits de vote.